



Elle ne pouvait se tenir debout

Québec, 9 janvier 1900.

MESSIEURS,

Je crois devoir porter à votre connaissance le fait suivant. Mon épouse souffrait depuis longtemps d'une extrême faiblesse, d'autant plus étrange qu'elle avait conservé son bon appétit. Elle ne pouvait se tenir debout. Elle faisait pourtant un usage constant des différents vins médicinaux si pompeusement annoncés depuis nombre d'années. Dernièrement, le médecin lui prescrivit le **VIN DES CARMES**, et depuis les forces lui sont revenues par enchantement ; elle est maintenant aussi alerte que moi, et nos amis et clients qui l'avaient toujours vue si faible, n'en reviennent pas. **LE VIN DES CARMES** n'a pas encore eu de meilleur annonce que celle-là.

J. PEPIN, épicier,

132, rue Massue, Québec.